

**Procès Verbal de l'Assemblée Générale Constitutive
de la coopérative « Batir Groupé »**

Les soussignés :

Prénom et nom	Domicile	Téléphone	e-mail
Marie-Jane Berchten	Ch. du Devin 88, 1012 Lausanne	076 384 89 84	mjb@ynternet.org
Théo Bondolfi	Rue Curtat 14, 1005 Lausanne	076 376 97 76	move@cooperation.net
Gina Fontaine	Av. Aloïs-Hugonnet 22, 1110 Morges	021 802 33 35	fontainegina@bluewin.ch
Mariette Glauser	Ch. des Bossons 13, 1018 Lausanne	079 623 00 27	mariette@cooperation.net
Antoine Poget	Rue de Lausanne 52, 1020 Renens	021 635 60 28	ntwan@bluemail.ch
Joanna Raphael	Rue Curtat 14, 1005 Lausanne	078 697 80 50	harmonicplans@bluewin.ch
Vincent Rossi	Av. de la Gare 42, 1003 Lausanne	021 311 73 88	vincent.rossi@bluewin.ch
Giampiero Trezzini	Av. des Bergières 22, 1004 Lausanne	021 646 51 38	giampiero@trezzini.net

Conviennent de ce qui suit :

A. Constitution de la société

Ils déclarent constituer ce jour entre eux, sous la raison sociale

Coopérative « Bâtir Groupé »

une société coopérative au sens des articles 828 et suivants du Code des Obligations. Cette société aura son siège à Lausanne et sera régie par les statuts dont il est question ci-après.

B. Adoption des statuts

Le projet de statuts, remis préalablement à chacun des fondateurs, est adopté par l'assemblée unanime, sans modification. Un exemplaire desdits statuts, approuvé et signé par tous les fondateurs, demeurera annexé aux présentes.

C. Nominations statutaires

Le comité se constitue séance tenante comme suit :

- Marie-Jane Berchten, vice-présidente
- Gina Fontaine, trésorière
- Mariette Glauser, secrétaire
- Théo Bondolfi, président
- Antoine Poget, membre

Il est décidé qu'ils engageront valablement la société par leur signature collective à deux avec le président ou le secrétaire.

**Procès Verbal de l'Assemblée Générale Constitutive
de la coopérative « Batir Groupé »**

Organes de contrôle :

a) Contrôle interne :

Trois membres de l'assemblée générale sont désignés membres de l'organe de contrôle interne :

- Giampiero Trezzini
- Joanna Raphael
- Vincent Rossi

b) Contrôle externe :

La Fiduciaire Fidassist SA à Crissier est désignée en qualité de contrôleur des comptes pour le premier exercice.

D. Divers

Les comparants décident que les bureaux de la société seront dans ses locaux, à **Lausanne, rue Curtat 14, 1005 Lausanne.**

Lausanne, le 8 décembre 2006